

Les pompes à chaleur se profilent

ÉNERGIE. L'époque est aux économies d'énergie. A moins de trois mois de la votation cantonale sur la nouvelle loi sur l'énergie, le Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur (GSP) pointe le bout de son nez. L'objectif est clair: montrer que les pompes à chaleur offrent une alternative intéressante aux autres systèmes, en particulier électriques, ces derniers risquant d'être interdits si le corps électoral fribourgeois en décide ainsi le 25 novembre.

Responsable de l'antenne romande du GSP, André Freymond a annoncé hier devant la presse le lancement d'une étude sur les coûts, pour un particulier, d'un changement d'installation vers une pompe à chaleur (www.pac.ch). «Un certain nombre d'informations données à ce sujet sont erronées et nous voulons remettre l'église au milieu du village», explique-t-il.

Une étude qui se fera dès aujourd'hui et uniquement dans le canton de Fribourg. «Plus d'une dizaine d'installateurs du canton et des cantons limitrophes se sont engagés à faire des devis. Nous comptons sur une septantaine d'offres pour établir un constat objectif sur l'ensemble du canton de Fribourg, soit une dizaine par district», explique le GSP dans un communiqué. Les offres seront comparées entre elles «au niveau des coûts et avec d'autres systèmes, en particulier avec un système électrique neuf, puis seront remises aux propriétaires.» André Freymond précise qu'elles seront également contrôlées par un bureau d'ingénieur indépendant.

L'étude se déroulera sur trente jours, jusqu'à la mi-octobre et les résultats seront communiqués dès le début novembre. JG